

Rapport préliminaire au budget 2019

Établi selon le MCH2

(en application de l'article 29 de l'ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes [ODGFCo; RSB 170.511])

Octobre 2018

Table des matières

0	Introduction	Fehler! Textmarke nicht definiert.
1	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le MCH2 (modèle comptable harmonisé 2)	4
1.1	Généralités.....	4
1.2	Terminologie.....	4
1.3	Plan comptable.....	4
1.4	Amortissements.....	4
1.4.1	Patrimoine administratif existant (ch. 4.1.1 à 4.1.4 des dispositions transitoires de l'OCco).....	5
1.4.2	Patrimoine administratif: cas particuliers (ch. 4.2.1 à 4.2.3 des dispositions transitoires de l'OCco).....	5
1.4.3	Nouveau patrimoine administratif.....	5
1.4.4	Amortissements supplémentaires (art. 84 OCco).....	5
1.5	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif.....	5
1.6	Passage du MCH1 au MCH2 (comparaison avec le budget 2018).....	5
2	Commentaires	6
2.1	Généralités.....	6
2.2	Compte de résultats.....	6
2.2.1	Charges de personnel.....	6
2.2.2	Charges de biens, services et marchandises.....	6
2.2.3	Amortissement du patrimoine administratif et charges extraordinaires.....	6
2.2.4	Charges financières.....	7
2.2.5	Charges de transfert.....	7
2.2.6	Revenus des impôts.....	7
2.2.4	Revenus financiers.....	7
2.3	Investissements.....	7
3	Résultat	8
3.1	Vue d'ensemble.....	8
3.2	Résultat du compte global.....	8
3.2.1	Compte de résultats.....	8
3.2.2	Compte des investissements.....	8
3.2.3	Résultat du financement.....	9
4	Compte de résultats	10
4.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières.....	10
4.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (paroisses et immeubles).....	11

4.3	Aperçu du compte de résultats de la paroisse allemande	12
4.4	Aperçu du compte de résultats de la paroisse française	13
4.5	Aperçu du compte de résultats de la paroisse générale.....	14
4.6	Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine administratif.....	15
4.7	Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine financier	16
4.8	Aperçu du compte de résultats des impôts	17
5	Compte des investissements	18
5.1	Aperçu du compte des investissements	18
6	Approbation du budget.....	19

Rapport préliminaire au budget 2019

0 Introduction

Le changement de modèle comptable a conduit la paroisse générale a changé de programme informatique, afin de mieux répondre aux futures exigences légales.

Pour l'élaboration du plan comptable MCH2, l'OACOT a émis des exigences très strictes qui ne permettent pas de tenir compte des particularités de notre plan comptable MCH1. Il est donc pratiquement impossible d'établir des comparaisons parlantes entre le détail du budget 2019 et les années précédentes.

Malgré la baisse prévue des revenus d'impôts, on peut tout de même dire que le résultat du budget 2019 serait proche de celui de 2018 s'il avait été soumis aux règles du MCH1.

Cette constatation ne doit pas occulter le fait que l'exercice 2019 sera une période charnière pour les comptes de la paroisse générale. Le contexte fiscal au niveau des entreprises est de moins en moins favorable aux communes et, par conséquent, aux paroisses. A partir de 2020, la diminution des revenus fiscaux devraient nous obliger à revoir notre organisation et notre politique immobilière, ainsi qu'à recentrer nos activités de base.

Les paroisses romandes et alémaniques ont lancé séparément des processus d'analyses de leur structure et de leur offre. Il ne reste qu'à souhaiter que de tels travaux puissent être menés à bien au niveau de la paroisse générale de manière pragmatique et sans parti pris.

1 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

1.1 Généralités

Le budget 2019 est établi pour la première fois en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

En vertu du chiffre 1.1 des dispositions transitoires de l'ordonnance sur les communes (OCo; RSB 170.111), les paroisses et paroisses générales introduisent le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) selon la législation bernoise sur les communes au 1^{er} janvier 2019. Le budget 2019 est le premier à être établi en application de ces prescriptions.

1.2 Terminologie

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants:

<i>MCH1</i>	<i>MCH2</i>
• Classification par tâches	• Classification fonctionnelle
• Compte de fonctionnement	• Compte de résultats
• Dépréciations complémentaires	• Amortissements supplémentaires
• Engagements	• Capitaux de tiers
• Fortune nette	• Excédent du bilan

1.3 Plan comptable

Le plan comptable selon le MCH2 est à la fois plus complet et plus détaillé qu'avec le MCH1. La numérotation des comptes a elle aussi été étendue:

- | | |
|--|---|
| a) Comptes du bilan | Ancien: 4 chiffres + subdivision à deux chiffres
Nouveau: 5 chiffres + subdivision à deux chiffres |
| b) Fonctions (anc. tâches) | Ancien: 3 chiffres
Nouveau: 4 chiffres |
| c) Groupes de matières
(anc. natures) | 4 chiffres |

1.4 Amortissements

1.4.1 Patrimoine administratif existant (ch. 4.1.1 à 4.1.4 des dispositions transitoires de l'OCo)

Le patrimoine administratif a été totalement amorti au 31 décembre 2018, il n'y a donc aucun solde à reprendre dans le MCH2:

1.4.2 Nouveau patrimoine administratif

Dans le budget 2019, les amortissements ordinaires sont calculés selon les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation (annexe 2 OCo) des éléments construits après l'introduction du MCH2. Le patrimoine administratif est amorti de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilisation.

1.4.3 Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)

Des amortissements supplémentaires sont comptabilisés lorsque, pour l'exercice considéré,

- le compte de résultats enregistre un excédent de revenus, et que
- les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements nets.

Les amortissements supplémentaires doivent être inscrits au budget.

	Fr.	Fr.
Excédent de revenus budgété		413'700.00
Investissements nets du compte général	2'240'000.00	
./. Amortissements ordinaires du compte général	-80'000.00	<u>2'160'000.00</u>
Différence		1'746'300.00
Amortissements supplémentaires (jusqu'à concurrence de l'excédent de revenu)		-413'700.00
Résultat budgété		0.00

1.5 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

Le conseil de paroisse inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- (*limite d'inscription à l'actif au sens de l'art. 79a OCo*). Il suit à cet égard une pratique constante.

1.6 Passage du MCH1 au MCH2 (comparaison avec le budget 2018)

En raison des différences de structure des comptes, il n'est possible de procéder à une comparaison détaillée ni avec le budget 2018, ni avec les comptes 2017.

2 Commentaires

2.1 Généralités

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, l'exercice 2019 sera une période charnière pour les comptes de la paroisse générale. Si la révision de l'imposition des entreprises devient effective, elle va réduire drastiquement la capacité financière de notre institution et nous obliger à d'importantes réformes.

La quotité d'impôt paroissial reste fixée à 0.23, sans changement par rapport à 2018.

2.2 Compte de résultats

2.2.1 Charges de personnel

Les charges de personnel tiennent compte d'une augmentation de l'indice des prix à la consommation de 1% (identique au budget 2018), Le taux de l'augmentation réelle sera fixé sur la base de l'indice de novembre 2018.

L'augmentation des charges de personnel budgétées est due à une succession de facteurs, dont :

- adaptation des postes de conciergerie aux besoins effectifs des maisons et églises (estimation 900% à plein temps + auxiliaires)
- départs à la retraite au sein de l'administration centrale, cumul de postes pour une durée de deux à six mois.

2.2.2 Charges de biens, services et marchandises

Le budget des activités de la paroisse allemande a été ajusté aux activités effectives et a baissé de manière notable. Du côté de la paroisse française, la fusion des activités de catéchisme C3 (cycle 3) avec la paroisse de Rondchâtel entraîne une augmentation des charges liées aux activités, celle-ci sont compensées par une augmentation des revenus.

A noter que les frais de location et maintenance des nouveaux logiciels de gestion (comptabilité et adresses) représentent une charge supplémentaire d'environ Fr. 20'000.00 par rapport au budget 2018.

La gestion externe des cures, des places de parc et des appartements du patrimoine administratif a également été prise en compte.

2.2.3 Amortissement du patrimoine administratif et charges extraordinaires

Selon les nouvelles règles du MCH2, les investissements sont amortis de manière linéaires. La durée varie selon le type d'objet : 40 ans pour les églises, 25 ans pour les maisons de paroisse.

Les amortissements ordinaires budgétés pour 2019 sont donc très nettement inférieurs à ceux des années passées. Cependant, en vertu de la règle sur les amortissements supplémentaires (voir point 1.4.3), cette différence est compensée par une attribution extraordinaire à la réserve « Amortissements supplémentaires ».

Finalement, le total des amortissements est presque égal à celui de 2018.

2.2.4 Charges financières

Les charges financières prennent en compte l'acquisition, à fin 2019, du nouvel immeuble de la rue Feldeck 15 (parc immobilier « Champagne »)

2.2.5 Charges de transfert

La diminution de ce poste est due à la baisse des contributions versées à l'union synodale RefBEJUSO et au conseil synodal jurassien (CSJ). Le calcul de ces contributions est basé sur les recettes fiscales du dernier exercice bouclé (2017), Etant donné que celles-ci ont baissé par rapport à 2016, les contributions diminuent également.

2.2.6 Revenus des impôts

Une certaine stabilité du revenu des impôts directs sur les personnes physiques et morales est attendue pour 2019. Si on se fie au développement urbain que connaissent les communes de la paroisse générale, les autres impôts ne devraient pas diminuer de manière notable. Pour anticiper une éventuelle révision de l'imposition des entreprises, les revenus 2019 ont cependant été revus à la baisse par rapport au budget 2018.

2.2.7 Revenus financiers

Les revenus financiers tiennent compte de la remise du Pavillon de Mürren et des nouveaux loyers attendus à la rue Feldeck 15.

2.3 Investissements

Des investissements importants sont planifiés pour la période 2019, à savoir :

- « **La Source** », **maison des jeunes de la paroisse française** : fin des travaux de rénovation en juin 2019
-
- **Eglise française du Pasquart** : assainissement du clocher dont la structure en bois est affaiblie par des pénétrations d'eau, assainissement des rosaces, nettoyage et assainissement des façades
-
- **Maison de paroisse St-Paul, Madretsch** : assainissement et rénovation. Début possible des travaux en été 2019
- **Maison de paroisse Calvin, Mâche** : assainissement du toit plat
- **Chapelle de Macolin** : assainissement

3 Résultat

3.1 Vue d'ensemble

	Budget 2019	Budget 2018	Exercice 2017
Résultat annuel global CR (- perte)	0.00	14'300.00	-99'810.57
Revenus fiscaux	7'700'000.00	8'000'000.00	7'413'423.10

3.2 Résultat global

3.2.1 Compte de résultats

Charges d'exploitation	Fr.	8'273'600
Revenus d'exploitation	Fr.	8'230'200
Résultat de l'activité d'exploitation	Fr.	-43'400
Charges financières	Fr.	289'700
Revenus financiers	Fr.	746'800
Résultat provenant de financements	Fr.	457'100
Résultat opérationnel	Fr.	413'700
Charges extraordinaires	Fr.	413'700
Revenus extraordinaires	Fr.	0
Résultat extraordinaire	Fr.	-413'700
Résultat final	Fr.	0

3.2.2 Compte des investissements

	Budget 2019	Budget 2018
Dépenses d'investissements	Fr. 2'240'000.00	1'200'000.00
Recettes d'investissements	Fr. 0.00	0.00
Résultat du comptes des investiss.	Fr. 2'240'000.00	1'200'000.00

3.2.3 Résultat du financement

Autofinancement

Résultat de l'exercice	90	Fr.	0.00
Amortissements du patrimoine administratif	33	+ Fr.	80'000.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35	+ Fr.	16'000.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45	- Fr.	-40'300.00
Rectification sur créances	318	+/- Fr.	0.00
Amortissements, subventions d'investissement	366	+ Fr.	0.00
Amortissements supplémentaires	383	+ Fr.	0.00
Attributions aux capitaux propres	389	+ Fr.	413'700.00
Prélèvements sur les capitaux propres	489	- Fr.	0.00
Autofinancement		Fr.	469'400.00

Investissements nets

Résultat du compte des investissements	5 ./ 6	Fr.	2'240'000.00
--	--------	-----	--------------

Résultat du financement**Fr. -1'770'600.00****(+ = excédent de financement / - = découvert de financement)**

4 Compte de résultats

4.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

	Budget 2019		Budget de l'exercice précédent		Comptes annuels 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	4'139'200.00		4'097'400.00		3'991'864.26	
31 Charges de biens et services et autres charges	1'976'600.00		2'076'500.00		1'984'588.43	
33 Amortissements du patrimoine administratif	80'000.00		510'000.00		581'775.05	
34 Charges financières	273'700.00		255'900.00		341'687.44	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	16'000.00		13'000.00		3'969'999.00	
36 Charges de transfert	1'913'700.00		2'001'500.00		2'035'396.20	
38 Charges extraordinaires	413'700.00		0.00		-	
39 Imputations internes	164'100.00		150'700.00		164'100.00	
3 TOTAL DES CHARGES	8'977'000.00		9'105'000.00		13'069'410.38	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		7'700'000.00		8'000'000.00		7'413'423.10
42 Taxes		109'500.00		98'500.00		153'610.40
43 Revenus divers		22'400.00		31'100.00		40'662.80
44 Revenus financiers		746'800.00		624'000.00		3'023'386.26
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		40'300.00		29'300.00		1'922'893.50
46 Revenus de transfert		193'900.00		185'700.00		251'523.75
48 Revenus extraordinaires		0.00		0.00		-
49 Imputations internes		164'100.00		150'700.00		164'100.00
4 TOTAL DES REVENUS		8'977'000.00		9'119'300.00	0.00	12'969'599.81
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		0.00		-14'300.00		99'810.57
9 COMPTES DE CLÔTURE		0.00		-14'300.00	13'069'410.38	99'810.57
	8'977'000.00	8'977'000.00	9'105'000.00	9'105'000.00	13'069'410.38	13'069'410.38

4.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (paroisses et immeubles)

	Budget 2019		Budget 2018		Comptes annuels 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35 Eglises et affaire religieuses	8'977'000.00	8'977'000.00	9'105'000.00	9'119'300.00	13'069'410.38	12'969'599.81
Résultat		-		-14'300.00		99'810.57
351 Paroisse allemande	2'378'100.00	179'100.00	2'466'900.00	181'300.00	2'411'853.65	238'244.00
Charges nettes		2'199'000.00		2'285'600.00		2'173'609.65
352 Paroisse française	1'113'400.00	46'000.00	1'089'500.00	33'000.00	1'051'345.26	54'034.05
Charges nettes		1'067'400.00		1'056'500.00		997'311.21
353 Paroisse générale	2'860'200.00	35'000.00	2'916'800.00	30'000.00	4'155'403.39	1'287'333.11
Charges nettes		2'825'200.00		2'886'800.00		2'868'070.28
360 Immobiliers, patrimoine administratif	2'037'600.00	519'400.00	2'054'900.00	499'000.00	2'323'974.04	1'054'637.65
Charges nettes		1'518'200.00		1'555'900.00		1'269'336.39
370 Immobilier, patrimoine financier	262'700.00	497'500.00	236'900.00	376'000.00	2'775'253.84	2'870'273.30
Charges nettes		-234'800.00		-139'100.00		-95'019.46
9 Finances et impôts	325'000.00	7'700'000.00	340'000.00	8'000'000.00	351'580.20	7'465'077.70
Revenus nets	7'375'000.00		7'660'000.00		7'113'497.50	

4.3 Aperçu du compte de résultats de la paroisse allemande

PAROISSE ALLEMANDE	Budget 2019		Budget de l'exercice précédent		Comptes annuels 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	1'826'200		1'859'600		1'841'919.32	
31 Charges de biens et services et autres charges	446'500		502'800		463'106.78	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		-	
36 Charges de transfert	9'700		10'300		11'127.55	
37 Subventions à redistribuer	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	95'700		94'200		95'700.00	
3 TOTAL DES CHARGES	2'378'100		2'466'900		2'411'853.65	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
41 Revenus régaliens et de concessions	-		-		-	
42 Taxes	-		-		-	
43 Revenus divers	18'400		25'100		27'471.05	
44 Revenus financiers	-		-		-0.10	
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	11'300		-		-	
46 Revenus de transfert	149'400		156'200		210'773.05	
47 Subventions à redistribuer	-		-		-	
48 Revenus extraordinaires	-		-		-	
49 Imputations internes	-		-		-	
4 TOTAL DES REVENUS	179'100		181'300		238'244.00	
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		2'199'000		2'285'600		2'173'609.65
9 COMPTES DE CLÔTURE	2'378'100	2'199'000	2'466'900	2'466'900	2'411'853.65	2'411'853.65

4.4 Aperçu du compte de résultats de la paroisse française

PAROISSE FRANÇAISE	Budget 2019		Budget de l'exercice précédent		Comptes annuels 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	754'700		744'000		714'882.09	
31 Charges de biens et services et autres charges	280'700		270'500		258'263.17	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		-	
36 Charges de transfert	39'500		39'500		39'700.00	
37 Subventions à redistribuer	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	38'500		35'500		38'500.00	
3 TOTAL DES CHARGES	1'113'400		1'089'500		1'051'345.26	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
41 Revenus régaliens et de concessions	-		-		-	
42 Taxes	3'000		3'000		4'590.00	
43 Revenus divers	4'000		6'000		13'191.75	
44 Revenus financiers	-		-		-	
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-		-		-	
46 Revenus de transfert	39'000		24'000		36'252.30	
47 Subventions à redistribuer	-		-		-	
48 Revenus extraordinaires	-		-		-	
49 Imputations internes	-		-		-	
4 TOTAL DES REVENUS	46'000		33'000		0.00	54'034.05
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		1'067'400		1'056'500		997'311.21
9 COMPTES DE CLÔTURE		1'067'400		1'056'500		997'311.21
	1'113'400		1'089'500		1'051'345.26	1'051'345.26

4.5 Aperçu du compte de résultats de la paroisse générale

	Budget 2019		Budget 2018		Comptes annuels 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PAROISSE GÉNÉRALE						
CHARGES						
30 Charges de personnel	658'900		627'600		627'351.66	
31 Charges de biens et services et autres charges	465'500		475'100		423'464.53	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	27'000		32'000		3'968.95	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		1'266'000.00	
36 Charges de transfert	1'678'900		1'761'100		1'804'718.25	
37 Subventions à redistribuer	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	29'900		21'000		29'900.00	
3 TOTAL DES CHARGES	2'860'200		2'916'800		4'155'403.39	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		-		-		-
41 Revenus régaliens et de concessions		-		-		-
42 Taxes		32'000		27'000		37'593.90
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		1'000		1'000		982.81
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		-		1'248'506.40
46 Revenus de transfert		2'000		2'000		250.00
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
4 TOTAL DES REVENUS		35'000		30'000	0.00	1'287'333.11
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		2'825'200		2'886'800		2'868'070.28
9 COMPTES DE CLÔTURE		2'825'200		2'886'800	4'155'403.39	2'868'070.28
	2'860'200	2'860'200	2'916'800	2'916'800	4'155'403.39	4'155'403.39

4.6 Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine administratif

	Budget 2019		Budget 2018		Comptes annuels 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PATRIMOINE ADMINISTRATIF						
CHARGES						
30 Charges de personnel	899'400		866'200		807'711.19	
31 Charges de biens et services et autres charges	643'900		678'100		703'933.70	
33 Amortissements du patrimoine administratif	80'000		510'000		581'775.05	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		230'000.00	
36 Charges de transfert	600		600		554.10	
37 Subventions à redistribuer	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	413'700		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
3 TOTAL DES CHARGES	2'037'600		2'054'900		2'323'974.04	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
41 Revenus régaliens et de concessions	-		-		-	
42 Taxes		74'500		68'500		111'426.50
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		261'700		261'700		289'263.75
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		29'000		28'000		498'999.00
46 Revenus de transfert		3'500		3'500		4'248.40
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		150'700		137'300		150'700.00
4 TOTAL DES REVENUS		519'400		499'000	0.00	1'054'637.65
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		1'518'200		1'555'900		1'269'336.39
9 COMPTES DE CLÔTURE		1'518'200		1'555'900		1'269'336.39
	2'037'600	2'037'600	2'054'900	2'054'900	2'323'974.04	2'323'974.04

4.7 Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine financier

PATRIMOINE FINANCIER	Budget 2019		Budget 2018		Comptes annuels 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	-	-	-	-	-	-
31 Charges de biens et services et autres charges	-	-	-	-	-	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	-	-	-	-	-	-
34 Charges financières	246'700	-	223'900	-	301'254.84	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	16'000	-	13'000	-	2'473'999.00	-
36 Charges de transfert	-	-	-	-	-	-
37 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
39 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
3 TOTAL DES CHARGES	262'700		236'900		2'775'253.84	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-	-	-	-	-	-
41 Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-	-	-
42 Taxes	-	-	-	-	-	-
43 Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44 Revenus financiers	484'100	-	361'300	-	2'681'485.20	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	1'300	-	175'388.10	-
46 Revenus de transfert	-	-	-	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
49 Imputations internes	-	13'400	-	13'400	-	13'400.00
4 TOTAL DES REVENUS		497'500		376'000	0.00	2'870'273.30
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		-234'800		-139'100		-95'019.46
9 COMPTES DE CLÔTURE		-234'800		-139'100		-95'019.46
	262'700	262'700	236'900	236'900	2'775'253.84	2'775'253.84

4.8 Aperçu du compte de résultats des impôts

	Budget 2019		Budget de l'exercice précédent		Comptes annuels 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
IMPÔTS						
CHARGES						
31 Charges de biens et services et autres charges	140'000		150'000		135'820.25	
34 Charges financières	-		-		36'463.65	
36 Charges de transfert	185'000		190'000		179'296.30	
3 TOTAL DES CHARGES	325'000		340'000		351'580.20	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		7'700'000		8'000'000		7'413'423.10
44 Revenus financiers		-		-		51'654.60
4 TOTAL DES REVENUS		7'700'000		8'000'000	0.00	7'465'077.70
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		-7'375'000		-7'660'000		-7'113'497.50
9 COMPTES DE CLÔTURE	325'000	-7'375'000	340'000	-7'660'000	0.00	-7'113'497.50
		325'000	340'000	340'000	351'580.20	351'580.20

5 Compte des investissements

5.1 Aperçu du compte des investissements

Verwaltungsvermögen	GS Nr	Valeur off. 2012	Valeur venale	Assurance incendie 01.01.2016	Buchwert 31.12.18	Invest. 2019	Buchwert 31.12.19	Abschr. 2019	Netto Bw 31.12.19	Abschr. Dauer
Pfarrhäuser / Cures										
Biel, Blumenrain 22/22a	5056	348'000	993'000	1'080'900	0	0	0	0	0	25
Biel, Ischerweg 9 + 11	4481	385'200	700'000	1'835'100	0	0	0	0	0	25
Biel, Schützengasse 19	3394	295'400	520'000	996'200	0	0	0	0	0	40
Biel, Schützengasse 78/78a	3582	284'700	990'000	854'600	0	0	0	0	0	40
Kirchgemeindehäuser / Maisons de paroisse										
Biel, Blumenrain 24 (+ Kirche)	5056	3'000'000	3'025'000	10'486'500	0	500'000	500'000	20'000	480'000	25
Biel, Hintergasse 12/12a	722	1'850'050	2'029'000	2'516'800	0	0	0	0	0	25
Biel, Mettstrasse 154	8718	4'403'600	4'000'000	7'864'900	0	180'000	180'000	7'200	172'800	25
Biel, Quellgasse 15	3332	418'600	935'000	1'908'500	0	750'000	750'000	30'000	720'000	25
Biel, Ring 4	1630	392'600	665'000	1'258'400	0	0	0	0	0	25
Biel, Rosiusstrasse 1	1222	2'349'900	2'150'000	3'775'100	0	0	0	0	0	25
Kapellen / Chapelles										
Evilard, Route Principale 62	247	80'000	80'000	450'900	0	0	0	0	0	40
Magglingen, Kapellenweg 12	561	99'600	99'600	576'800	0	160'000	160'000	4'000	156'000	40
Kirchen / Eglises										
Bienne, Faubourg du Lac 99a	1198	2'107'800	2'107'700	8'389'200	0	650'000	650'000	16'250	633'750	40
Biel, Ischerweg 17	4545	1'820'700	1'820'700	2'750'000	0	0	0	0	0	40
Biel, Ring 2	1471	4'457'600	4'457'600	15'729'700	0	0	0	0	0	40
Biel, Rochette 8	719	3'747'400	3'747'400	7'450'000	0	0	0	0	0	40
Total Verwaltungsvermögen		26'041'150	28'920'000	67'923'600	0	2'240'000	2'240'000	77'450	2'162'550	

6 Proposition du conseil de paroisse générale

a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts paroissiaux :

Quotité 2019 : **0.23** (sans changement)

b) Approbation du budget 2019, soit :

	Charges	Revenus
	Fr. 8'977'000	8'977'000
Excédent de charges / de revenus	Fr.	0

Il est proposé à l'assemblée de paroisse d'approuver le budget.

Paroisse générale réformée de Bienne

Doris Amsler-Thalmann
présidente

Sylvia Treuthardt
secrétaire centrale

Jean-Jacques Amstutz
administrateur central



Bienne, le 31 octobre 2018